Montesquieu : de l’esprit et des lois

De *l’homme d’esprit*, que la société est incapable d’estimer à sa juste valeur, à *l’esprit général*, qui anime une nation et lui donne son unité à travers les âges, brillant ici, profond là, l’esprit est partout et nulle part, tant ce terme est polysémique ; mais la notion d’esprit n’en tient pas moins une place importante chez Montesquieu. On s’attachera à en repérer les formes saillantes (les saillies ?) et les traits récurrents, pour mieux en délimiter l’usage qu’il en fait. Qu’est-ce pour lui qu’un trait d’esprit, et à quoi sert-il ? Comment met-il en scène l’esprit, jusque dans les *Pensées*? L’homme d’esprit, qui voit loin et bien, ne représente-t-il pas une forme d’idéal ? L’esprit peut-il définir un individu, une société, une nation ? C’est aussi en comparant cette notion chez Montesquieu et chez d’autres auteurs que l’on pourra la cerner.

Au-delà, c’est aussi à *l’esprit* des institutions et des hommes qu’il faut penser : à celui qui agit comme une définition, voire une clé de compréhension. La notion ne fournit-elle pas un moyen commode de dépasser le particulier pour accéder à la généralité, de procéder par induction ? L’esprit général, qu’on gagnera sans doute à rapprocher de cette notion proche, mais nettement distincte, qu’est l’opinion publique, mais aussi l’esprit des faits qui permet d’en dépasser les particularités, autant d’aspects qui méritent d’être examinés, ou plutôt réexaminés de près.

Enfin, c’est dans le temps d’un long xviiie siècle, et sous les angles philosophique, historique, politique, que l’on envisagera aussi cette notion, chez tous ceux qui, dans la lignée de Montesquieu (en s’en inspirant ou pour s’en différencier), l’utilisent et la retravaillent.

Esprit de Montesquieu, es-tu là ?